

# Hebdo

# Canada



Ottawa, Canada.

Volume 5, N° 39  
(Hebdomadaire)

le 28 septembre 1977

EXTERNAL AFFAIRS  
AFFAIRES EXTERIEURES  
OTTAWA

NOV 16 1977

**Pour la première fois des Souverains de Belgique font une visite officielle au Canada** . . . . . 1

**Important remaniement ministériel dans le Cabinet Trudeau** . . . . . 3

**Le Canada condamne l'apartheid** . . . . . 3

**Programme de transport des matières dangereuses** . . . . . 4

**Visite du ministre français de la Justice** . . . . . 4

**Une femme présidente du Conseil des universités du Québec** . . . . . 4

**Moncton (N.-B.) hôte de la Septième Biennale de la langue française** . . . . . 5

**Négociations entre le Canada et la République démocratique allemande** . . . . . 5

**Nouvelle variété d'abricot** . . . . . 6

**Un nouveau règlement sur l'amiante** . . . . . 6

**Une Canadienne réussit la traversée de la Manche** . . . . . 6

**La chronique des arts** . . . . . 7

**Contributions volontaires du Canada à l'ONU** . . . . . 8

**Nouvelles brèves** . . . . . 8

## Pour la première fois des Souverains de Belgique font une visite officielle au Canada

Le roi Baudouin de Belgique ainsi que son épouse la reine Fabiola ont effectué récemment une visite officielle de cinq jours au Canada. Arrivés le 19 septembre à Ottawa, les Souverains belges ont aussi visité par la suite Toronto, Québec et St-Jean (Terre-Neuve).

Pour cette visite, le roi était accompagné du vice-premier ministre belge, Léon Hurez, lequel a discuté avec le ministre canadien de la Main d'oeuvre, M. J.S. Cullen, de programmes de création d'emplois, et de M. Alfred Cahen, assistant administratif du premier ministre belge. M. Cahen a eu des entretiens avec M. Ivan Head, conseiller spécial du premier ministre, M. Trudeau, pour les relations internationales.

A leur arrivée, les Souverains ont été accueillis par le gouverneur général, M. Jules Léger et Mme Léger dont ils ont été les invités pendant leur séjour dans la capitale canadienne.

Le matin du 20 septembre, après avoir

déposé une gerbe devant le monument aux Morts, les Souverains belges se sont rendus à la chapelle du Souvenir qui se trouve dans l'édifice du Parlement; puis ils ont reçu les membres du corps diplomatique. Enfin, les Souverains ont planté un arbre dans le parc qui entoure Rideau Hall, résidence du gouverneur général.

Après un déjeuner d'État offert par le gouverneur général, le couple royal et sa suite ont visité le Musée national de l'Homme, puis ils se sont rendus à une réception offerte par l'ambassadeur belge, M. Charles Kerremans, à l'intention de la communauté belge d'Ottawa. La journée s'est terminée par une soirée de gala donnée au Centre national des Arts où se produisait le Ballet royal de Winnipeg; le gala a été suivi d'une réception offerte par le roi Baudouin et le reine Fabiola.

Le 21 septembre, les Souverains se sont rendus à Toronto, deuxième étape de leur voyage; ils y ont rencontré le lieutenant-gouverneur, Mme Pauline McGibbon et le



Le 20 septembre, à la chapelle du Souvenir, le couple royal belge examine le Livre du souvenir en compagnie du gouverneur général, M. Jules Léger (à droite). Près du roi, se tient l'orateur de la Chambre des communes, M. James K. Jerome.

Presse Canadienne

28 sept. 77

premier ministre de l'Ontario, M. William Davis. Ils ont aussi visité le Royal Ontario Museum, l'Hôpital pour enfants et l'Ontario Science Centre.

Le jour suivant, à Québec, les Souverains ont rencontré le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Hughes Lapointe ainsi que le premier ministre de cette province, M. René Lévesque, avant de se rendre à l'historique manoir Richelieu à Pointe-au-Pic. Revenus à Québec, les visiteurs belges ont pris l'avion pour St-Jean (Terre-Neuve); leur programme comprenait la visite du village des pêcheurs du Petty Harbour (où ils ont visité une usine de traitement du poisson) celle de Signal Hill et de Cabot Tower.

Après un dîner offert par le gouvernement de Terre-Neuve les Souverains ont pris l'avion pour rentrer à Bruxelles.

### La Belgique et le Canada

En plus de son ambassadeur à Bruxelles, le Canada est représenté en Belgique par un délégué du Québec, un représentant du ministère du Commerce de l'Ontario et un représentant de la Commission canadienne du blé. La présence en Belgique de succursales d'une quinzaine de grandes compagnies canadiennes, de trois banques et de centaines de manufacturiers canadiens sont la preuve que le Canada s'intéresse de près à ce qui se passe dans ce pays. Sa capitale, Bruxelles, en tant que siège de l'OTAN et siège de la



Le roi Baudouin et la reine Fabiola (à droite) bavardent avec le premier ministre M. Trudeau et Mme Léger, épouse du gouverneur général, au Centre national des arts où ils ont assisté à une représentation du Ballet royal de Winnipeg.

### Relations culturelles Canada/Belgique

Depuis dix ans, date de la signature d'un Accord culturel entre le Canada et la Belgique un nombre croissant de Canadiens ont profité des possibilités que cet accord offre dans le domaine des échanges de personnes ou de la diffusion culturelle. Par exemple:

- Le Canada offre 24 bourses d'études universitaires à la Belgique (18 du gouvernement fédéral, cinq du gouvernement du Québec et une de l'Alberta). De plus, le Conseil des Arts, grâce à ses programmes d'aide aux étudiants et aux artistes canadiens a permis à plusieurs d'entre eux d'aller se perfectionner en Belgique dans les disciplines des arts de la scène ou des arts visuels, ou de poursuivre des études universitaires.
- Des professeurs d'université bénéficient de divers programmes qui leur permettent d'aller enseigner et participer à des conférences ou des symposiums. D'autres professeurs, suite à des ententes entre divers gouvernements provinciaux et celui de la Belgique ont pu aller se perfectionner ou donner leur enseignement dans l'autre pays.
- Depuis 1967, les théâtres du Nouveau-Monde et du Rideau-Vert, le Canadian Puppets Festivals, les Feux-Follets, les Grands Ballets canadiens, le Ballet national du Canada, les Ballets modernes du Québec, le Groupe d'Instrumentation musicale électronique, et plusieurs solistes et chansonniers se sont rendus en Belgique à une ou plusieurs reprises. Ils ont été vus notamment à Bruxelles, Liège, Anvers, Namur, Tournai et Arlon.
- Au chapitre des expositions, outre nos collections permanentes de gravures contemporaines et esquimaudes, plusieurs expositions spéciales ont été présentées en Belgique au cours des ans; mentionnons entre autres celles de Riopelle, Micheline Beauchemin (tapisseries), Marcel Barbeau, Cornelius Krieghoff, Ozias Leduc, Bailley-Marchessault et Yves Trudeau... Présentement quelques événements majeurs sont en préparation: ainsi, une exposition "Peintres canadiens contemporains" circulera probablement en Belgique en 1979. D'autres expositions dont "Vie et Art dans l'Ontario d'aujourd'hui" (préparée par le gouvernement de l'Ontario) et une rétrospective McLaren (photographies et films) seront vraisemblablement présentés au Centre culturel canadien de Bruxelles l'an prochain.
- Le domaine littéraire fait aussi l'objet d'une attention particulière depuis la création en 1970 du prix littéraire Belgique-Canada (lettres françaises), chaque année, et à tour de rôle, un Canadien et un Belge ont vu leur oeuvre honorée. La liste des récipiendaires depuis le début est la suivante: du côté belge, G. Norge, S. Lilar, P. Mertens et M. Moreau, et du côté canadien G. Miron, R. Ducharme, M.-C. Blais. Cette année, un Canadien recevra le prix.
- Le Canada a participé régulièrement à la Foire annuelle du livre de Bruxelles. Par ailleurs, le ministère des Affaires extérieures offre des lots de 150 livres, et ce depuis cinq ans, à l'Université de Liège et l'Université de Gand. Le Conseil des Arts, au titre de son programme d'aide à l'édition, a envoyé cette année à notre ambassade quelque 1 200 livres pour distribution en Belgique.

Presse Canadienne

Communauté européenne, suscite aussi un intérêt particulier pour les Canadiens. De plus, des liens étroits ont uni le Canada et la Belgique au cours des deux guerres mondiales et ont contribué à affermir leur longue amitié.

Le Canada représente pour la Belgique un allié de l'OTAN directement impliqué dans la sécurité de l'Europe occidentale, un associé dans le groupe occidental aux Nations Unies ainsi qu'un important partenaire commercial.

### Relations commerciales

Bien que la Belgique ne soit pas le plus

important client du Canada et vice-versa, le commerce entre les deux pays est important et est appelé à progresser de manière constante. En 1974, les exportations de l'Union économique belgo-luxembourgeoise vers le Canada s'élevaient à quelque 173 millions\$, alors que les exportations du Canada vers cette entité se situaient approximativement à 366 millions\$ (ce qui représentait déjà presque le double de nos exportations de 1970) avant d'atteindre un nouveau sommet de 477 millions\$ en 1976. L'économie belge étant basée sur des industries de transformation et de fabrication, nos ex-

## Important remaniement ministériel dans le Cabinet Trudeau

A la suite de la démission récente du ministre des Finances, M. Donald Macdonald, le premier ministre, M. Trudeau, a procédé le 16 septembre, à un important remaniement de son Cabinet.

C'est M. Jean Chrétien, ex-ministre de l'Industrie et du Commerce, qui devient ministre des Finances; c'est la première fois dans l'histoire parlementaire canadienne que ce poste est occupé par un Canadien d'expression française.



Richard Vroom

*Le nouveau ministre des Finances, M. Jean Chrétien.*

Autres éléments nouveaux au Cabinet, la création d'un poste de vice-premier ministre, qui sera tenu par M. Allan MacEachen; celui-ci reste, cependant, président du Conseil privé de la reine au Canada. Également, la création d'un ministère des Relations fédérales-provinciales, dont M. Marc Lalonde, ci-devant ministre de la Santé et du Bien-être social, devient le responsable. Un seul nouveau venu au Cabinet: M. Norman Cafik, nommé ministre d'État au Multiculturalisme.

Les autres changements sont les suivants:

M. Warren Allmand passe des Affaires indiennes et du Nord canadien au ministère de la Consommation et des Corporations;

M. Hugh Faulkner, de la Science et de la technologie, passe aux Affaires indiennes et du Nord canadien;

M. Judd Buchanan, demeure ministre des Travaux publics et devient, en plus, responsable des sciences et de la technologie;

M. Léonard Marchand, ministre d'État aux Petites entreprises, passe à l'Environnement; .

Mme Monique Bégin du ministère du Revenu national devient ministre de la Santé nationale et du Bien-être social;

M. Anthony Abbott, ministre de la Consommation et des Corporations devient ministre d'État aux Petites entreprises;

M. Joseph Guay, passe du Multiculturalisme au ministère du Revenu national;

M. Jack Horner, ministre sans portefeuille, est nommé ministre de l'Industrie et du Commerce.



*Madame Monique Bégin, en accédant au ministère dont le budget est le plus important (Santé nationale et Bien-être social, avec responsabilité du Statut de la femme), devient "la" personnalité féminine du nouveau Cabinet.*

## Le Canada condamne l'apartheid

A l'occasion de la Conférence mondiale pour l'action contre l'apartheid, qui s'est tenue du 22 au 26 août à Lagos (Nigéria), le représentant du Canada, M. Robert Stanbury, vice-président de la Conférence, a transmis un message au nom du premier ministre, exprimant son soutien pour les objectifs de la Conférence, et supportant la participation active du gouvernement canadien.

Voici des extraits de l'allocution prononcée par M. Stanbury à la session plénière de la Conférence:

"...Au cours des deux dernières années, la majorité sud-africaine a laissé éclater sa détermination d'obtenir l'égalité pleine et entière. Cette détermination, qui se manifeste surtout chez les jeunes, à exiger de la société dans laquelle ils vivent qu'elle leur donne autant de chances qu'à tout autre citoyen, ne saurait être annihili-

lée. Elle ne cessera de croître. Pour éviter une guerre raciale totale, le gouvernement de l'Afrique du Sud doit, en collaboration avec tous ses citoyens, s'employer dès maintenant à une restructuration de la société sud-africaine. C'est là une tâche colossale qui doit être menée à bonne fin avant que l'amertume et le désenchantement ne compromettent à jamais toute chance de voir s'installer un jour l'harmonie raciale.

"Seuls les Sud-Africains peuvent apporter les réformes fondamentales capables de transformer l'Afrique du Sud en une société qui ne soit pas raciste. La communauté internationale doit poser des gestes qui, d'une part, amènent les gouvernants à changer d'attitudes et de sentiments et, d'autre part, apportent un soutien moral, politique et humanitaire à la majorité sud-africaine dans sa longue et pénible marche vers la justice et l'égalité.

"Le Canada a fortement appuyé le

programme pragmatique et efficace de la communauté internationale visant à l'éradication de l'apartheid. C'est ainsi qu'en 1963 le Canada a, de son propre chef, décrété un embargo sur la vente d'équipement militaire à l'Afrique du Sud et, en 1970, l'a étendu aux pièces de rechange pour l'équipement vendu antérieurement, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Canada est l'un des principaux bailleurs de fonds des Nations Unies et des autres organisations non gouvernementales prévues pour l'enseignement, la formation et l'aide humanitaire destinés aux peuples majoritaires de l'Afrique du Sud. Notre ambassadeur aux Nations Unies préside le comité consultatif d'éducation et de formation pour l'Afrique du Sud. Nous tenons pour essentiels et d'une importance grandissante de tels programmes, particulièrement devant l'émigration massive d'Afrique du Sud, à la suite des représ-

sions de l'an dernier. Nous lançons un appel à tous les membres de la communauté internationale pour qu'ils apportent un appui considérable aux programmes des Nations Unies et des autres organisations internationales et non gouvernementales et pour qu'ils soutiennent les États africains qui se sont généreusement penchés sur le sort de ces Sud-Africains.

"Nous appuyons la cessation des relations sportives avec les athlètes et les équipes de l'Afrique du Sud et avons collaboré à la rédaction d'une déclaration à ce sujet. Nous espérons ardemment que l'Assemblée générale, au cours de sa prochaine session, adoptera une déclaration en ce sens ralliant l'appui universel. Un consensus sur cette question servirait à exprimer l'unanimité de la communauté internationale à ce sujet.

"...Les politiques d'*apartheid* de l'Afrique du Sud sont à la source des graves problèmes qui menacent la stabilité de l'Afrique australe. Tant que ces problèmes n'auront pas été résolus en faveur de la justice raciale et des droits fondamentaux de l'homme, cette région ne connaîtra pas l'harmonie et la stabilité que nous lui souhaitons tous. Avec une intensité croissante et une détermination marquée, la communauté internationale s'est engagée à abolir l'*apartheid*. Si les participants à cette Conférence parviennent à adopter par une forte majorité une déclaration reflétant un tel engagement, leur geste donnera un nouvel élan à la lutte que mène le peuple sud-africain pour obtenir le plein exercice de ses droits fondamentaux dans le gouvernement par la majorité. Cette Conférence connaîtra le succès, et sera tenue pour une étape importante dans l'évolution de la liberté si, en s'appuyant sur nos objectifs communs, elle marque la fin de l'*apartheid* et l'avènement d'une société juste en Afrique du Sud."

### **Programme de transport des matières dangereuses**

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a annoncé le 4 août la mise en place d'un programme qui permettra d'établir des normes sur le transport mixte (aérien, maritime et terrestre) des matières dangereuses. On considère comme matières dangereuses les explosifs et les matières inflammables, toxiques et radioactives.

La première étape du programme consiste en l'élaboration — par le Secrétariat

des substances dangereuses de Transports Canada — d'un projet de réglementation du transport des matières dangereuses. Le projet sera soumis pour examen aux provinces et à l'industrie.

Après cette consultation, le projet servira de base au projet de loi sur les substances dangereuses, lequel sera présenté devant le Parlement dès la prochaine session. En vertu de cette loi, la responsabilité du transport des matières dangereuses sera partagée entre les fabricants de matériel de transport et de "conteneurs", les producteurs, les expéditeurs, les acheteurs, les transporteurs et les exploitants d'installations de transbordement.

La Commission canadienne des transports, la Garde côtière canadienne et l'Administration canadienne des transports aériens continueront d'appliquer le règlement actuel, mais lui apporteront graduellement des modifications afin d'arriver sans heurts à une uniformisation des règlements dans ce domaine.

M. Lang a déclaré que le gouvernement fédéral avait élaboré ce programme en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux ainsi qu'avec bon nombre d'organismes nationaux et internationaux. Les provinces pourront, en ce qui concerne leur responsabilité et leurs travaux en matière de sécurité routière, recourir aux installations de recherche et de formation du Secrétariat.

### **Visite du ministre français de la Justice**

Le ministre français de la Justice, M. Alain Peyrefitte, a effectué une visite au Canada à la mi-septembre. Cette visite officielle a débuté à Québec où M. Peyrefitte a participé à la célébration du dixième anniversaire de la signature des Accords de coopération franco-québécois. Le ministre s'est ensuite rendu à Ottawa où il a été accueilli par le premier ministre, M. Trudeau. Il a ensuite rencontré son homologue canadien, M. Ron Basford, et le solliciteur général, M. Francis Fox.

Le ministre français a eu des entretiens sur différents aspects des systèmes de justice français et canadien. Il a rencontré aussi le ministre des Approvisionnements et Services, M. J.-P. Goyer, pour discuter des relations entre le Canada et les pays francophones.

Auteur du livre *Quand la Chine s'éveil-*

*lera*, M. Peyrefitte a été appelé, au cours de son séjour dans la capitale, à prononcer une causerie sur la Chine, à l'Université d'Ottawa.

### **Une femme présidente du Conseil des universités du Québec**



Mme Paule Leduc, sous-ministre adjoint responsable de l'administration au ministère des Affaires sociales du Québec, succède à M. Germain Gauthier et devient, de ce fait, présidente du Conseil des universités du Québec.

Mme Leduc qui est originaire du Saguenay (Québec) est docteur en lettres de l'Université de Paris. Elle a enseigné au collège Loyola, à l'Université McGill, à l'Université de Montréal ainsi qu'à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle a également rempli plusieurs fonctions administratives à l'UQAM, dont celles de directeur du département d'études littéraires et de vice-recteur administratif.

Le Conseil, créé en 1968, a pour principale fonction de conseiller le ministre de l'Éducation sur les besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire, et de lui faire des recommandations sur les mesures à prendre pour combler ces besoins. De son côté, le ministre est tenu de consulter le Conseil sur tout plan de développement qu'il entend mettre en oeuvre dans ce secteur, sur les budgets annuels de fonctionnement et d'investissement de ces établissements, et sur la répartition des crédits publics qui leur sont destinés.

## Moncton (N.-B.) hôte de la Septième Biennale de la langue française

Dix ans après sa première réunion en terre canadienne, à Québec en 1967, la Fédération du français universel tenait de nouveau ses assises au Canada, plus précisément à l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick) où s'est déroulée du 23 au 31 août dernier, la Septième Biennale de la langue française à laquelle ont pris part plus de 300 délégués de 18 pays complètement ou partiellement francophones.

M. Alain Guillermou, de France, instigateur depuis 1965 de ces rencontres périodiques (Namur, Québec, Liège, Menton, Dakar, Luxembourg), procéda à l'ouverture de la Biennale en présence du lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, M. Hédard-J. Robichaud, président d'honneur, du chancelier de l'Université de Moncton, M. Clément Cormier, du recteur, M. Jean Cadieux et du directeur des Relations publiques, M. Roland Soucie.

### Thèmes principaux

En plus des délégués du secrétariat d'État et du gouvernement du Québec, des représentants des pays francophones de l'Europe, des États-Unis, de l'Afrique et des Antilles ont aussi pris part à cette Biennale qui s'est déroulée sous la forme d'un atelier unique centré sur trois thèmes principaux: a) langue française et identité culturelle\*; b) le français et les jeunes (en présence de jeunes lauréats venus de Corée, de Haute-Volta et de France); c) langue française et tourisme (sous-thème débouchant sur la création d'un *Office international du tourisme* confié à M. Louis-Martin Tard de l'Université de Montréal).

À la séance de clôture, la Biennale a formulé entre autres vœux:

Qu'une politique du livre en langue française soit hardiment menée par la France et par les autres pays francophones sur le modèle mis de l'avant par le président Senghor.

Que les sections francophones d'associations et fédérations ayant une représentation internationale répandent l'usage du français dans les congrès internationaux.

\* Dès l'ouverture des travaux, M. Sélim Abou (Liban) et M. Alain Baudot (Canada) ont donné chacun leur définition de l'identité culturelle.

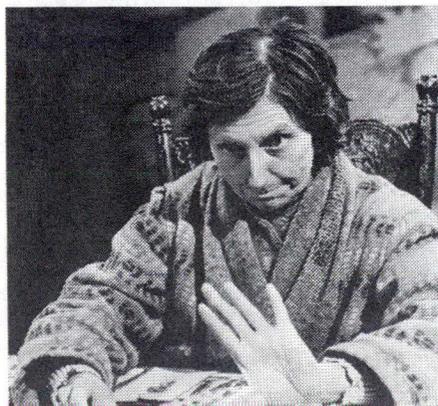
Que soit intensifié en France l'enseignement de l'histoire et de la littérature des autres pays francophones.

Comme il se doit dans un colloque, les discussions tenues en marge des séances ont considérablement accru l'utilité de la rencontre. Ajoutons à cela que l'Association culturelle France-Canada a profité de l'occasion pour tenir, à Moncton même, ses assises annuelles auxquelles ont pris part M. Adolphe Chauvin, sénateur, président national de France-Canada (accompagné de cinq autres sénateurs français en visite au Canada). M. Léo Cadieux, ex-ambassadeur du Canada en France, Mme Renaude Lapointe, présidente du Sénat, Mme Thérèse Casgrain (qui représentait le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau) et le Dr Maurice Chrétien. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a prononcé un discours à l'issue d'un grand banquet réunissant à l'hôtel Beauséjour les biennialistes et les délégués de France-Canada.

### Décorés de l'Ordre de la Pléiade

En outre, toujours dans le cadre de la Biennale, l'Association internationale des parlementaires de langue française a attribué l'Ordre de la Pléiade à cinq Acadiens: Mme Viola Léger (interprète de la *Sagouine*); le sénateur Louis-J. Robichaud, M. Maurice Simard (ministre des Finances du N.-B.), MM. Henri Albert et Alexandre Savoie (éducateurs). Les décorations ont été décernées en présence du nouveau consul de France à Moncton, M. Delaye, et du conseiller culturel de l'ambassade de France à Ottawa, M. Jaurant-Singer.

La prochaine Biennale de la langue française doit se tenir au Maghreb, soit en Tunisie, au cours de l'automne 1979.



Viola Léger, interprète de *La Sagouine*.

## Négociations entre le Canada et la République démocratique allemande

Des représentants des gouvernements du Canada et de la République démocratique allemande se sont réunis à Ottawa les 7, 8 et 9 septembre afin de discuter de leur coopération future en matière de pêche.

La délégation de la République démocratique allemande était dirigée par M. L. Zeissler, directeur général au sein du ministère de l'Industrie chargé de la gestion régionale et de l'industrie des produits alimentaires. M. G.C. Vernon, directeur général de la direction internationale du Service des pêches et de la mer, ministère des Pêches et de l'Environnement, présidait la délégation canadienne.

Les deux délégations mirent de l'avant des propositions comme base possible d'un accord sur les modalités devant régir la poursuite des opérations de pêche des navires de la République démocratique allemande dans les régions sous juridiction canadienne. Sur la base de ces propositions, les deux parties se sont entendues sur les dispositions d'un accord qui, s'il est approuvé par les deux gouvernements, permettra aux navires de la République démocratique allemande, sous l'autorité canadienne et conformément aux règlements du Canada, de pêcher dans la région en question une partie du surplus des ressources nécessaires aux besoins canadiens. L'accord reconnaît également l'intérêt spécial du Canada, y compris les besoins de ses collectivités côtières, quant aux ressources halieutiques dans la région qui se trouve au-delà de la zone canadienne de 200 milles ou qui y est immédiatement adjacente. Il s'agit du troisième accord de ce genre depuis l'extension de la juridiction de pêche canadienne à 200 milles (des accords semblables ont été négociés en mai avec Cuba et en juin avec la Roumanie).

L'accord proposé, qui sera maintenant soumis à l'approbation des deux gouvernements, est le premier à être conclu depuis l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la République démocratique allemande.

**La Fédération des Indiens de la Saskatchewan (FIS), le gouvernement de cette province et les autorités fédérales ont conclu un accord officiel sur la reconnaissance des droits fonciers établis par traité des bandes de cette province.**

## Nouvelle variété d'abricot

Quatorze années de recherche ont finalement abouti cet été à l'homologation d'une nouvelle variété d'abricot appelée "harcot".

Variété précoce, de haute qualité, résistante aux maladies et au froid, l'"harcot" possède toutes les caractéristiques permettant la vente du fruit frais sur le marché. De plus, des tests en laboratoire montrent qu'elle peut fort bien être transformée en compote ou en confiture.

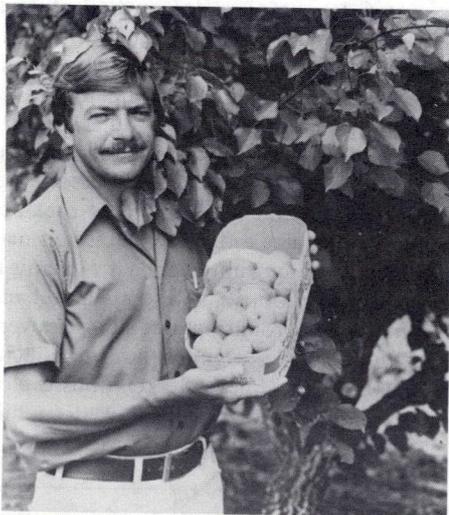
### Caractéristiques

Le fruit est allongé et sa couleur orange rougit sur les côtés exposés au soleil. Sa chair est ferme mais fine, orangée, sucrée, juteuse et très bonne au goût. Contrairement à la plupart des autres variétés, le fruit à maturité ne se détache pas facilement de l'arbre, ce qui constitue un avantage pour le producteur.

M. Layne, à qui l'on doit l'"harcot", a effectué la première sélection de la variété en 1969, à la station de Harrow (Ont.), à partir d'un croisement obtenu six années auparavant à la Station expérimentale du New Jersey. Les essais en vergers ont eu lieu en 1971.

### Production commerciale

Selon M. Richard Layne, la culture de l'abricot, qu'on pratique depuis nombre d'années dans de petits jardins, n'a jamais connu un grand succès commercial à



M. Richard Layne, chercheur de la Station de Harrow (Ont.), présente des abricots "harcot", variété qu'il vient de créer. Cette nouvelle variété devrait lancer la production d'abricots en Ontario.

cause du nombre restreint de variétés adaptées au climat du sud de l'Ontario. "Nous avons maintenant réalisé des progrès suffisants en génétique pour offrir aux agriculteurs ontariens des variétés qui rendront la production commerciale de ce fruit non seulement possible mais rentable", de poursuivre M. Layne.

Les greffons de l'"harcot" provenant de plants indicateurs sont distribués par la Western Ontario Fruit Testing Association de Harrow (Ont.). Cette association dispose aussi d'une quantité limitée d'arbres. Les plants de pépinières commerciales seront disponibles dès 1979.

M. Layne déclare que la nouvelle variété est adaptée à la principale région productrice de pêches de l'Ontario et pourrait convenir à d'autres régions où l'on cultive ces fruits.

## Un nouveau règlement sur l'amiante

Avec l'entrée en vigueur, le 13 juillet dernier d'un règlement sur les normes d'émissions dans l'industrie de l'amiante, le contrôle des dégagements des mines et des usines de broyage à travers le Canada a déjà commencé.

Le nouveau règlement, émis en vertu de la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, exige que le rejet dans l'air ambiant ne comporte pas plus que deux fibres d'amiante par centimètre cube provenant des activités de concassage, de séchage ou d'extraction, ou encore de l'entreposage du minerai sec. Même si ces limites ne doivent entrer en vigueur que le 31 décembre 1978, le règlement prescrit immédiatement le contrôle des activités de chaque installation.

Ces contrôles doivent être effectués en présence d'un inspecteur du gouvernement, et faire l'objet d'un rapport tous les six mois, dans le cas des activités d'extraction de la fibre, et tous les ans dans celui du broyage et du séchage ainsi que dans celui de l'entreposage du minerai sec.

La Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique donne au gouvernement fédéral le pouvoir de fixer des normes nationales d'émissions lorsque la santé publique est menacée.

Le Canada est le premier producteur d'amiante en Occident (35 p. cent de la production mondiale). La plupart des mines sont situées au Québec (dans les Cantons de l'Est); les autres se trouvent à Terre-Neuve, en Ontario, en Colombie-Britannique et au Yukon.

## Une Canadienne réussit la traversée de la Manche



Cindy Nicholas débordante de joie après son exploit.

Une jeune étudiante torontoise, Cindy Nicholas, qui détenait déjà le record féminin pour la traversée de la Manche dans le sens France-Angleterre en neuf heures quarante-six minutes, a réalisé un véritable exploit le 7 septembre en devenant la première femme à réussir la traversée aller-retour de la Manche à la nage. Jusque-là, seuls quatre hommes avaient réussi cet exploit.

Cindy a effectué la traversée de Douvres à la côte française en huit heures cinquante-huit minutes — soit en deux minutes de plus que le record de la traversée dans ce sens — et elle est revenue à Douvres en dix heures cinquante-sept minutes.

Son temps total, de dix-neuf heures cinquante-cinq minutes, abaisse de dix heures cinquante minutes, le temps record détenu depuis deux ans par John Erikson de Chicago.

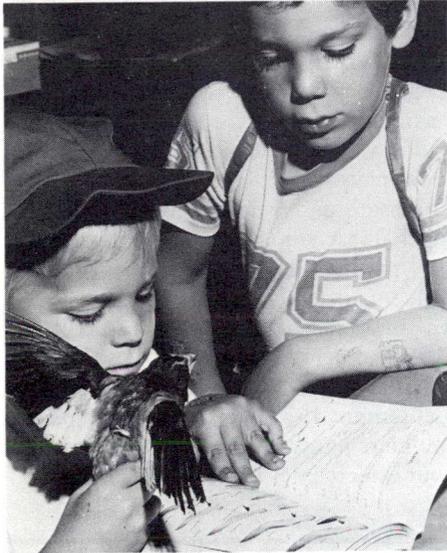
La Manche mesure 35 km de large, mais les nageurs parcourent jusqu'à 60 km en zigzag pour éviter les courants.

Pour la jeune nageuse, ce qui compte le plus dans son exploit n'est pas tellement d'avoir battu le record "temps" que d'avoir été la première femme à réussir cette aventure, car, dit-elle, le premier record peut toujours être battu, tandis que le deuxième, personne ne pourra jamais me l'enlever.

## La chronique des arts

Une "Salle des découvertes" qui invite à l'aventure visuelle et tactile

La nouvelle "Salle des découvertes" du Royal Ontario Museum (ROM) regorge d'artefacts historiques et de spécimens naturels que les visiteurs peuvent examiner et manipuler à loisir. Avec cette innovation dans le domaine des musées



Musée royal de l'Ontario

Deux jeunes naturalistes en pleine exploration étudient, spécimen en mains, certaines données sur les oiseaux.

on franchit, après plus d'un an de préparatifs, une autre étape du programme de rénovation et d'expansion du ROM. L'expérience est unique en son genre, car elle permet au visiteur d'apprendre à son propre rythme quelques-uns des procédés de recherche auxquels donnent lieu les objets d'exposition lorsqu'ils deviennent propriété du musée.

En s'inspirant des techniques de base utilisées par les chercheurs du ROM, on peut en effet examiner d'étranges artefacts, les "objets inusités", ou sonder les mystères des "boîtes aux découvertes", remplies d'objets et jeux éducatifs et de cartes questions-réponses. Les éléments les plus avancés de la Salle sont appelés "unités d'identification". Destinées aux collectionneurs et aux spécialistes, ces unités comportent des spécimens étiquetés, des microscopes et des documents permettant d'identifier ses propres spécimens.

La nouvelle Salle constitue aussi à certains égards un carrefour international: on y trouve des cartes, étiquettes et autres pièces documentaires en français, en italien, en chinois, en allemand et en portugais, et plusieurs membres du personnel sont bilingues ou multilingues.



Musée royal de l'Ontario

Par sa "Salle des découvertes", le musée ouvre, comme jamais auparavant, toute grandes ses portes aux aveugles. Des volontaires et des employés du Département de la transcription de l'Institut canadien national des aveugles ont préparé des plaques et des cartes en braille. Ci-dessus, des visiteurs de l'Institut font l'expérience du mur sur lequel ils font effectivement "promener leurs doigts".



Le retour de la moisson, une des 12 tapisseries belges exposées au Centre national des Arts à l'occasion de la visite des Souverains belges au Canada.

### Aide aux artistes québécois

Le ministère québécois des Affaires culturelles annonce que 23 artistes québécois se partageront la somme totale de 22 300\$ dans le cadre du programme de l'Aide aux expositions.

Cette forme d'aide permet aux artistes de réduire les frais d'encadrement de leurs oeuvres, le transport de celles-ci, le coût d'impression des cartes d'invitation, la publicité dans des journaux ou tous autres frais relatifs à la tenue d'une exposition, frais que les galeries laissent généralement à la charge des artistes. Le montant maximum pouvant être accordé est de 2 000\$ pour une exposition au Québec et de 2 500\$ pour l'étranger.

La prochaine inscription à ce programme d'aide aura lieu du 15 novembre au 15 décembre et les artistes intéressés peuvent se procurer les formulaires quinze jours avant l'inscription, en communiquant avec l'Aide aux artistes, 700, bd Saint-Cyrille, Québec (Québec).

## Contributions volontaires du Canada à l'ONU



Le chargé d'affaires de la mission permanente du Canada auprès de l'ONU, M. Paul-André Lapointe (à gauche) a présenté, le 21 juillet dernier, deux chèques au Secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim. Le premier de ces chèques (100 000\$) était destiné au Fonds des Nations Unies pour la Namibie, et le second (250 000\$) allait au Programme d'enseignement et de formation pour l'Afrique australe.

### Pour la première... (suite de la p. 2).

portations traditionnelles d'importance vers ce pays sont constituées principalement de matières premières industrielles telles la pulpe de bois, le zinc, le bois-d'oeuvre, le molybdène, le nickel, le cuivre et l'amiante. Les exportations de produits finis ne couvrent qu'un peu plus de 8 p. cent du total et se composent principalement de scies mécaniques, de matériel de télécommunications et de

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*

produits pharmaceutiques. Quant aux exportations belges au Canada, elles consistent surtout en produits chimiques organiques, en diamants, en films et plaques photographiques, en câbles en acier, en véhicules automobiles et pièces de véhicules automobiles.

Il est à noter que la Belgique se place au sixième rang parmi les pays qui investissent au Canada (360 millions\$ en investissements directs à la fin de 1974) et que l'ensemble Belgique/Luxembourg constitue le quatrième plus important marché pour le Canada à l'intérieur de la Communauté économique européenne (en fait, la Belgique a été le premier membre de la C.E.E. à annoncer son appui au lien contractuel Canada-Communauté), et le dixième plus important marché du Canada de par le monde. Une Chambre de commerce belgo-canadienne existe depuis plus de vingt ans.

### Liens culturels

L'intérêt réciproque que portent le Canada et la Belgique aux réalisations culturelles a amené les deux pays à conclure, en 1967, un accord qui permet notamment des échanges annuels de bourses d'études post-universitaires ainsi que des échanges artistiques et culturels. La mise en oeuvre de l'accord est assurée par une Commission plénière belgo-canadienne et une sous-commission belgo-québécoise qui doivent à nouveau se réunir en octobre prochain.

Visant à promouvoir de manière plus évidente et concrète la vie culturelle canadienne à l'étranger, l'ambassade canadienne à Bruxelles dispose maintenant d'un Centre culturel et d'information où se déroule un large éventail d'activités telles que des expositions, des récitals, des colloques, des conférences etc. Le Centre dispose également d'une bibliothèque bien fournie, d'une cinémathèque et d'une musicothèque.

### Sciences et technologie

Par ailleurs, l'accord de coopération scientifique, industrielle et technologique conclu entre la Belgique et le Canada en 1971 concrétise aussi les liens étroits et amicaux qui unissent les deux pays. La Commission mixte scientifique à laquelle le Québec participe activement, se réunit environ tous les dix-huit mois; elle établit des programmes d'activités et dégage les grands axes de cette collaboration. Plusieurs domaines de recherches et de

technologie présentant un intérêt pour les deux pays ont été définis notamment en matière d'environnement, d'informatique, de santé publique, de politique scientifique et de technologie industrielle.

Enfin, la forme fédérative du Canada ainsi que le caractère communautaire de la Belgique amènent naturellement les deux pays à une coopération étroite en ce qui touche le rayonnement à l'étranger de leur élément francophone respectif. Cette coopération se manifeste dans leurs relations bilatérales et dans le cadre de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Les relations étroites existant entre les deux pays se sont consolidées davantage à l'occasion des visites du premier ministre, M. Trudeau, en Belgique (1974) et celle du premier ministre belge, M. Léo Tindemans au Canada (avril et mai 1976). La plus récente visite ministérielle au Canada a été celle de M. Guy Spitaels, ministre belge de l'Emploi et du Travail (septembre 1977). Depuis 1974, plusieurs premiers ministres provinciaux ont tour à tour effectué des visites en Belgique.

### Nouvelles brèves

**M. Joseph Califano**, secrétaire d'État à la Santé, à l'Éducation et au Bien-être, des États-Unis, a fait une visite officielle à Ottawa et à Toronto les 13 et 14 septembre.

**Le ministre des Transports**, M. Otto Lang, effectue actuellement une visite officielle dans divers pays du Pacifique. Au cours de cette visite de trois semaines, M. Lang, qui est également le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, s'entretiendra surtout de questions se rapportant aux céréales et au transport.

**L'orchestre national des arts** inaugurera sa neuvième saison le jeudi 29 septembre avec le premier des 36 concerts sur abonnement présentés dans ses quatre séries. Le soliste de ce premier concert sera l'un des meilleurs organistes du Canada, M. Hugh McLean. L'orchestre sera dirigé par Mario Bernardi, chef d'orchestre attitré du Centre.

**L'ancien premier ministre de l'Ontario**, M. John Robarts, vient d'être nommé chancelier de l'Université York à Toronto. Il succède à M. Walter Gordon.